



United Nations  
Economic Commission for Africa



## Premier Examen Régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

### Projet de cadre pour l'examen et la mise en œuvre du Pacte

Le modèle proposé est conforme au cadre produit par Réseau des Nations Unies sur les Migrations dans le but d'assister les États Membres dans le processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Pacte Mondial au niveau national, en préparation pour les processus d'examens régionaux. Ce modèle vise à fournir les contours, les grandes lignes ainsi que certains éléments que les États Membres pourraient prendre en considération lors de la préparation de l'examen national. Le modèle sert à promouvoir la cohérence et la comparabilité des examens entre régions. Cet examen est de nature volontaire, et les pays sont invités à l'adapter à leurs contextes et priorités nationales.

#### I. Méthodologie *(ne doit pas dépasser 500 mots)*

Décrivez la méthodologie suivie pour préparer l'examen nationale du Pacte :

- a. Avez-vous mis en place un mécanisme chargé de coordonner le processus d'examen et de suivi ? Quelles entités étaient représentées dans le mécanisme de coordination ? Ce mécanisme de coordination a-t-il une présidence ?
  - *Oui. Lors de la consultation nationale tenue en juillet 2019 avec la participation de plusieurs entités à savoir : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du plan, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère de la Santé, Ministère de la Communication, Ministère de l'Enseignement, Ministère de la Formation Professionnelle et des Métier, Ministère de la Femme, Réseau des Femmes Anciennes Ministres et Parlementaires du Tchad, Société civile et Cabinet civil de la Présidence.*
  - *D'un commun accord, ces entités ont choisi le Ministère des Affaires Etrangères pour présider le mécanisme de coordination.*
- b. Si vous n'avez pas établi de mécanisme spécifique, qui est responsable du processus d'examen et de suivi ?
- c. Quelles entités gouvernementales ont été impliquées dans le processus d'examen et de suivi ?
  - *Toutes les entités suscitées y étaient impliquées.*

- d. Avez-vous consulté les autorités locales au cours du processus d'examen et de suivi (tels que les municipalités ou gouvernorats) ?
- e. Avez-vous pris contact avec différentes parties prenantes non gouvernementales (secteur privé, syndicats, organisations de la société civile, milieu universitaire, communautés de migrants, etc.) ? Si oui, qui avez-vous impliqué et comment ?
- f. De quelles données disposiez-vous pour effectuer l'examen et le suivi de la mise en place du Pacte Mondial ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour obtenir ces données ?
- g. Avez-vous pu examiner tous les objectifs, ou avez-vous choisi de vous concentrer sur certains objectifs prioritaires dans votre pays ? Pourquoi sont-ils considérés comme prioritaires ?
- *Tous les objectifs du Pacte ont été examinés lors de la consultation nationale.*
- h. Avez-vous reçu un soutien des équipes de pays des Nations Unies et/ou du réseau des Nations Unies sur les migrations pour préparer l'examen national ?
- *A la date du 23 septembre 2020, le Ministère a reçu la visite de la Cheffe de Mission de l'OIM. Le 21 Octobre 2020, l'équipe Policy de l'OIM a tenu une réunion d'information au nom d'UN Migration Network.*

## II. Politique et environnement favorable (*ne doit pas dépasser 1500 mots*)

- a. Le gouvernement a-t-il collaboré avec différentes parties prenantes pour mettre en œuvre le Pacte Mondial (par exemple, en élaborant des politiques migratoires pertinentes, en concevant et mettant en œuvre des projets pertinents pour les migrations, en encourageant le dialogue entre les différentes parties prenantes, etc.) Dans l'affirmative, veuillez énumérer les parties prenantes concernées (e.g. agences de recrutement, organisations de migrants...).
- *Pas encore*
- b. Le gouvernement a-t-il intégré la mise en œuvre du Pacte Mondial dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'autres processus pertinents ? Si oui, comment ?
- *La migration faisait déjà partie du PND 2017-2021. Il est donc prévu de consolider cela durant le processus de développement du prochain PND, notamment en y intégrant les objectifs du PMM.*
- c. Quelles politiques migratoires pertinentes avez-vous développées depuis l'adoption du Pacte Mondial en décembre 2018 ? Avez-vous réformé les politiques existantes en vous référant au Pacte Mondial ? Lesquelles ? (Veuillez indiquer le titre et la date des politiques) Quels défis et obstacles avez-vous rencontrés lors de l'élaboration ou de la

- réforme de ces politiques ? Compte tenu de la pandémie COVID-19, avez-vous adopté des politiques spécifiques ciblant les migrants ?
- *Projet de révision de l'arrêté du N° 3109/INT-SUR du 4 décembre 1961 portant réglementation de l'accueil, du séjour et des conditions d'entrée des étrangers en République du Tchad et de l'ordonnance 006/PR/2018 portant lutte contre la traite des personnes au Tchad. La question a été évoquée lors de l'atelier de la consultation nationale de Juillet 2019.*
- d. Pouvez-vous donner des précisions sur les politiques et/ou des dispositions législatives que vous avez élaborées ou incorporées concernant des catégories spécifiques de migrants, comme les travailleuses migrantes, les enfants migrants et les migrants sans papiers ?
- *Décret 471/PR/MEPT/92 du 10 Septembre 1992 organisant les conditions de travail des migrants (ONAPE), la constatation et le code de travail.*
- e. Avez-vous adopté de nouvelles politiques ou mesures en raison de la dynamique, des politiques ou des mesures régionales en matière de migration ?
- *La ratification du Pacte mondial de Décembre 2018 par le Tchad ainsi que l'Accord de siège avec l'OIM du 22/01/2010.*
- f. Avez-vous adopté des réformes institutionnelles pour répondre au Pacte Mondial (avez-vous créé de nouveaux organes ou mécanismes, ou restructuré ceux déjà existant ? Avez-vous modifié vos procédures de travail ?
- *La création de la Direction des Tchadiens de l'Etranger par Décret N°1353 du 22 Juillet 2018.*
- g. Existe-t-il des stratégies, des cadres et des plans de mise en œuvre régionaux, sous régionaux et interrégionaux pertinents pour vous ? Comment avez-vous contribué à leur mise en œuvre ? Quels sont les principaux défis et lacunes auxquels vous êtes confrontés dans leurs mises en œuvre ?

### III. Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte (*ne doit pas dépasser 2000 mots*)

- a. Votre gouvernement a-t-il élaboré des plans de mise en œuvre du Pacte Mondial ? Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre des 23 objectifs du Pacte Mondial ?
- *A l'issue de la consultation nationale sur le Pacte mondial des migrations de Juillet 2019, un plan d'action 2019-2021 a été élaboré. Ceci faisait partie des recommandations de la consultation nationale.*
  - *Depuis son élaboration, voici l'état d'avancement des 23 objectifs du Pacte Mondial : Un décret ou un arrêté interministériel instituant un cadre de coordination interministérielle de gestion de la migration au niveau de la Présidence est pris (Objectifs 1 ; 3 ;17 ; 23) et les points focaux sont formellement identifiés (Objectifs 1 ; 3 ;17 ; 23)*
- b. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour intégrer les principes directeurs du Pacte Mondial dans les cadres nationaux de gouvernance des migrations et les plans de mise en œuvre du Pacte Mondial ?

c. Quels succès, défis et lacunes rencontrez-vous dans la réalisation des objectifs du Pacte Mondial ? Quels sont les risques potentiels que vous prévoyez ? Comment pourraient-ils être adressés ? Avez-vous pris des mesures d'atténuation ? (Veuillez mettre en évidence les tendances, les succès, les défis, les problèmes apparents, y compris ceux qui sont influencés par les dynamiques régionales).

- *La tenue, en Juillet 2019, de la consultation nationale sur le Pacte mondial constitue un succès car le Tchad fut l'un des premiers pays dans le monde à le faire. Comme défi et risque, il s'agira de la pandémie de la COVID-19. L'application du plan d'action constitue également un défi à relever. Pour ce faire, il faut une sensibilisation.*

d. Quelles sont les pratiques prometteuses et les leçons tirées qui pourraient être utiles à d'autres pays de la région (ou d'autres régions) ? Veuillez mettre en évidence les politiques innovantes ou les pratiques prometteuses liées à l'un des objectifs, en particulier celles qui ciblent les catégories de migrants les plus vulnérables. Dans la mesure du possible, les informations doivent être basées sur des données statistiques et qualitatives.

#### IV. Moyens de mise en œuvre (*ne doit pas dépasser 500 mots*)

a. Comment mobilisez-vous les moyens de mise en œuvre pour assurer la réalisation des objectifs du Pacte Mondial (par exemple, en allouant des budgets, en établissant des partenariats, en collectant des données et en renforçant les capacités) ?

- *Nous capitalisons sur les partenariats, notamment avec les autres entités gouvernementales, mais aussi avec le réseau des nations unies sur les migrations et l'OIM.*

b. Quels sont les défis que vous rencontrez dans la mobilisation des moyens de mise en œuvre ?

c. De quelles ressources supplémentaires avez-vous besoin ? Avez-vous un plan pour les mobiliser ?

- *Des ressources humaines qualifiées dans le domaine, des points focaux, des relais communautaires car la dynamique migratoire est vaste.*

#### V. Prochaines étapes (*ne doit pas dépasser 500 mots*)

a. Sur la base des résultats du processus d'examen et de suivi, quels sont les domaines que vous considérez comme prioritaires ? Quelles mesures prévoyez-vous pour améliorer la mise en œuvre du Pacte Mondial ?

- *Organiser des campagnes de sensibilisation sur la migration irrégulière, sur l'exode rural et au niveau des mines d'or où la présence massive des orpailleurs occasionne un réseau de prostitution.*

- b. Comment les résultats du processus d'examen et de suivi seront-ils diffusés ? Quelles mesures supplémentaires prendrez-vous en vue de la préparation du premier Forum d'examen des Migrations Internationales qui se tiendra en 2022 ?
- *Média, affiches, campagnes de sensibilisation, sketch, relais communautaires, etc.*



United Nations  
Network on Migration  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

## **Rapport d'Examen national volontaire du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières au Tchad**

**Novembre 2020**

*Le 19 Novembre 2020 s'est tenu à N'Djamena la Consultation nationale en vue de l'Examen national volontaire du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières. La Consultation a rassemblé 22 participants représentant divers Ministères et les organisations de la société civile.*

*Le présent rapport fait état des principales observations, et dresse les priorités clés en vue de la mise en œuvre effective du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières au Tchad.*

### **Liste des participants à la consultation nationale**

- Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger
- Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale
- Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance locale
- Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité nationale
- Ministère de la Formation Professionnelle et des Métiers
- Ministère de la femme et de la Protection de la petite Enfance
- Ministère des Finances et du Budget
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat
- Ministère de la Défense
- Ministère de la Justice, chargé des droits Humains
- Ministère de la Communication, Porte-parole du Gouvernement
- Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATDPH)
- Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)



United Nations  
Network on Migration  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

- Réseau des Femmes Anciennes Ministres et Parlementaires du Tchad (REFAMPT)
- Commission Nationale pour l'Accueil et la Réinsertion des Réfugiés (CNARR)
- Organisation internationale pour les migrations (représentant le Réseau des Nations Unies sur les migrations), Secrétariat.

### **Résumé des observations et des principales recommandations**

Le Tchad est signataire du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières. A ce titre, ce premier rapport d'Examen national volontaire marque l'engagement du pays à concrétiser son enthousiasme à l'égard des objectifs du PMM et des Objectifs pour le développement durable (ODD).

L'Examen national volontaire du PMM s'est centré sur le Plan d'actions prioritaires (2019 – 2021) établi durant la Consultation nationale pour la mise en œuvre du Pacte mondial, organisée en Juillet 2019.

Les principales observations qui en découlent sont :

1. Les migrations au Tchad sont dynamiques et multiformes, et de fait requièrent davantage d'attention pour une meilleure gestion.
2. Le plan d'actions prioritaires (2019 – 2021) devrait être annexé par un programme de financement des activités afin d'assurer sa bonne mise en œuvre.
3. L'engagement du Tchad dans la mise en œuvre du PMM a conduit à des résultats jusqu'à présent contrastés. L'évolution de chaque priorité permet de mieux appréhender cette conclusion.

### **Priorité 1 : Formaliser un cadre de coordination interministérielle de gestion de la migration au niveau de la Présidence**

- Un comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du Pacte mondial n'avait pas été formellement établi suivant la Consultation nationale de Juillet 2019. Toutefois, cela n'a pas freiné la mise en œuvre de diverses activités contribuant à la réalisation du Plan d'actions prioritaires et du Pacte mondial.
- L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) mettra en œuvre entre 2020 et 2022 un projet de développement d'un profil migratoire pour



le Tchad. Ce dernier contribuera à développer un cadre de production et de partage de données et d'informations sur la migration au Tchad.

### **Recommandation :**

- Formaliser la mise en place d'un comité interministériel chargé du suivi du plan d'actions prioritaires nationales (2019 – 2021) et de l'intégration du Plan d'actions prioritaires dans le budget de l'Etat afin d'assurer sa mise en œuvre effective ;
- Organiser un atelier d'échanges sur la mise en œuvre du PMM au Tchad durant le premier trimestre 2021.

### **Priorité 2 : Mettre à niveau et mettre en cohérence avec les cadres internationaux, les textes liés à la gestion de la migration**

- Une étude juridique pourrait être conduite par l'OIM dans le cadre du projet visant à élaborer un profil migratoire pour le Tchad qui sera mis en œuvre au Tchad par l'OIM de 2020 à 2022.
- **Ordonnance N°02/2020 portant Etablissement des titres d'état civil pour les personnes retournées.**

### **Recommandation :**

- Travailler pour une évaluation de la cohérence des cadres nationaux de gestion de la migration vis-à-vis des cadres internationaux.

### **Priorité 3 : Renforcer les capacités des acteurs aussi bien étatiques et non étatiques, que déconcentrés et décentralisés et améliorer l'accès des migrants aux services sociaux de base (justice, éducation, santé, etc.)**

- En Juin 2019, l'OIM a organisé une formation au profit des forces de défense et de sécurité et agents sociaux à N'Djamena afin de renforcer leurs capacités de protection des migrants vulnérables et des victimes de la traite des personnes.
- En Juin 2019, l'OIM a organisé à N'Djamena une formation pour les Journalistes sur la protection des migrants vulnérables et la communication sur les thématiques de la migration.
- En Juillet 2019, l'OIM a organisé un atelier de formation à N'Djamena pour le Réseau des femmes Ministre et parlementaires-Section du Tchad (REFAMPT) sur la Protection des migrants et le plaidoyer





United Nations  
Network on Migration  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

- En Octobre 2019, l'OIM a organisé à N'Djamena une Formation pour les points de la Croix Rouge du Tchad déployés partout sur le territoire sur la protection des migrants et la lutte contre traite des personnes.
- En Juillet 2019 et en Février 2020, l'OIM a organisé une formation afin de renforcer leurs capacités de protection des migrants vulnérables et des victimes de la traite des personnes à l'endroit des forces de sécurité et des autorités administratives à Faya.
- En Mars 2020, l'OIM a organisé une formation afin de renforcer leurs capacités de protection des migrants vulnérables et des victimes de la traite des personnes à l'endroit des forces de sécurité et des autorités administratives à Ounianga Kebir.
- En janvier 2020, l'OIM a organisé à Maro et à Sarh un atelier de formation au profit des agents de police, les Chefs traditionnels, les autorités locales, les organisations de la Société Civile sur un guide à l'usage des praticiens sur la gestion sûre et ordonnée des flux de transhumances et les échanges d'information transfrontaliers ;
- En février 2020, l'OIM a organisé une formation de vingt-Cinq (25) fonctionnaires de Police de la Direction de l'Immigration et Emigration sur le Système d'Analyse des Données et des Informations Migratoires (MIDAS) à N'djamena et à Maro ;
- L'OIM appuiera le gouvernement du Tchad dans la construction et réhabilitation de deux postes frontières à Faya et à Adre, de deux postes frontières mobiles dans les provinces du Borkou, Ennedi et Tibesti et à l'installation d'un système d'information et d'analyse des flux migratoires. L'OIM appuiera le gouvernement du Tchad dans le renforcement des capacités des agents aux frontières bases aux frontières avec le Cameroun, la Libye et le Soudan en gestion des frontières, sur les mesures préventives face à la COVID-19, sur la gestion de la transhumance, la traite des personnes et les violences basées sur le genre.

### **Recommandation :**

- Vulgariser davantage le Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières à travers des fiches d'informations et si possible, des formations à l'endroit des membres du comité interministériel et d'autres parties prenantes intéressées ;
- Agir pour une meilleure protection des migrants et ressortissants de pays tiers dans les milieux carcéraux selon les normes internationales en



United Nations  
Network on Migration  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

vigueur, notamment à travers la formation des agents aux institutions carcérales sur la protection des migrants.

#### **Priorité 4 : Améliorer le système de suivi de l'accès à l'état civil, de la délivrance des documents administratifs et d'identité pour les migrants**

##### **Recommandation :**

- Travailler pour un meilleur accès des migrants, personnes déplacées et retournées à l'Etat civil.

#### **Priorité 5 : Améliorer la mise en œuvre de la convention internationale contre le crime organisé et ses protocoles additionnels contre la traite humaine et le trafic illicite de migrant et renforcer les actions de protection de personnes victimes de la traite et des migrants en situation de vulnérabilité**

- Le projet de décret portant mise en place d'une Commission nationale de lutte contre la traite des personnes au Tchad sous l'autorité du Ministère de la Justice a été validé et soumis à la Présidence pour signature.

##### **Recommandation :**

- Plaider pour la construction d'un centre de transit pour migrants entièrement géré par le Gouvernement du Tchad afin d'assurer une meilleure protection des migrants et personnes vulnérables sur le territoire Tchadien ;
- Agir pour une meilleure protection des migrants et ressortissants de pays tiers dans les milieux carcéraux selon les normes internationales en vigueur à travers l'assistance directe ;
- Renforcer l'accès des migrants en situation de vulnérabilité aux services de protection, tels que l'aide au retour volontaire et à la réintégration.

#### **Priorité 6 : Renforcer les actions d'information et de sensibilisation contre la migration irrégulière et faciliter l'accès à l'information sur les procédures de migration régulière**

- Plusieurs activités de sensibilisation sur la migration sûre ont été menées par divers acteurs dans différentes localités du pays notamment à Sarh, Doba, Laï, Bongor, Faya, Ounianga Kebir et N'Djamena. Celles-ci ont permis de sensibiliser au moins 1,600 personnes sur les dangers de la migration irrégulière et les alternatives.



United Nations  
Network on Migration  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

- Un Réseau de journalistes sur la migration a été établi en Juillet 2019 afin de renforcer la couverture médiatique des migrations au Tchad.

### **Recommandation :**

- Plaider pour l'ouverture d'un centre d'informations et d'orientation pour les migrants dans les principales villes de départ et de transit de migrants afin d'assurer l'accès de ces derniers aux informations sûres sur les risques de la migration irrégulière, les risques liés à la traite des personnes et les opportunités de développement dans le pays ;
- Renforcer les actions de sensibilisation et de justice contre la traite des personnes, et élargir l'accès des victimes et survivants aux services de protections ;
- Sensibiliser les migrants afin qu'ils se déclarent auprès de leurs représentations diplomatiques.

### **Priorité 7 : Renforcer les mécanismes de suivi et d'application des accords de coopération en matière de migration et développer les accords bilatéraux et régionaux dans les domaines académique et de migration de travail**

- En Octobre 2020, le Tchad et le Maroc ont signé un accord visant la suppression des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques, de service et spéciaux des deux pays.
- Avril 2019, le Tchad avait négocié avec succès l'exemption de visas des Tchadiens désireux de se rendre au Togo. Au total, le Tchad a signé des accords de libre circulation avec 21 pays de visas d'entrée à durées variantes.

### **Priorité 8 : Mettre en place des mesures incitatives pour un rôle plus accru de la diaspora dans le développement du Tchad**

- En Mars 2020, l'OIM a lancé le projet « Initiative visant à savoir comment sont utilisés les rapatriements de fonds à l'appui du développement du Tchad » en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères, de l'intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger et le Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale.

Financé par le Fonds de l'OIM pour le développement, le projet vise à contribuer au développement des initiatives gouvernementales visant à capitaliser l'impact positif des transferts de fonds pour soutenir les efforts de développement national.



**United Nations  
Network on Migration**  
*Working Better Together*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

### **Recommandation :**

- Renforcer l'intégration de la diaspora et sa contribution pour le développement du Tchad.